

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, composée de 1600 agents, est une Communauté d'Agglomération située sur un bassin de 361 024 habitants, répartis sur 23 communes, sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne.

Afin de structurer l'organisation des fonctions ressources, chaque DGA est dotée d'un Secrétariat général qui a vocation à piloter l'organisation décentralisée des fonctions ressources et assurer le lien entre les directions opérationnelles et les directions ressources centrales.

Le Secrétariat général de la DGA des services urbains et du patrimoine pilote l'ensemble des ressources des directions techniques et notamment ses ressources humaines, en interface avec les directions ressources centrales.

Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart recherche, au sein du Secrétariat général de la DGA Services Urbains et Patrimoine

### **UN CONSEILLER EN PRÉVENTION SÉCURITÉ DÉLÉGUÉ À LA DIRECTION DES SERVICES URBAINS ET DU PATRIMOINE (H/F)**

#### **MISSIONS :**

Sous l'autorité de la secrétaire générale, l'agent conseille les directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels, en vue d'améliorer les conditions de travail des agents.

L'agent aura pour missions :

- D'assister et de conseiller les directions techniques dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels,
- De coordonner l'activité des référents de prévention,
- De participer à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels élaborée par le service Qualité de Vie au Travail,
- De participer à la formalisation du « document unique » en lien avec la DRH.

#### **PROFIL :**

**Filière administrative - Catégorie A**  
**Cadre d'emplois des Attachés territoriaux**

#### **Connaissances requises**

- Familles de risques professionnels
- Règles d'aménagement et de conception des lieux de travail
- Méthodologie et éléments constitutifs du programme annuel de prévention
- Conception des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail (bruit, chaleur, vibrations, lumière, etc.) sur la santé
- Environnement territorial des instances, des secteurs d'activité et des acteurs de la prévention
- Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques

**Nos propositions :**

Aménagement et une souplesse du temps de travail sur 4,5 jours ou 4 jours/5 jours par semaine possible + RTT + Compte Epargne Temps  
Télétravail partiel possible  
Rémunération statutaire + RIFSEEP  
Tickets restaurant et/ou restauration collective  
Actions sociales : Comité National d'Action Sociale + association du personnel  
Participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance  
Forfait mobilité durable : Aide financière à l'utilisation de moyens de transport respectueux de l'environnement

De nombreuses opportunités de carrière à saisir

Nous rejoindre, c'est partager des valeurs d'innovation, d'inclusion, d'engagement, de bien vivre ensemble tout en œuvrant pour la transition sociale et écologique.  
Vous bénéficierez d'un accompagnement tout au long de votre carrière.  
Avançons ensemble, partageons nos talents !

Vous vous reconnaissez dans ces missions, ces valeurs et, comme nous, vous souhaitez contribuer à un service public de qualité ? **N'hésitez plus, rejoignez-nous !**

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :  
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart  
Direction des Ressources et des Relations Humaines  
500 place des Champs Elysées - BP 62 - 91054 EVRY-COURCOURNES  
ou par email : [recrutement@grandparissud.fr](mailto:recrutement@grandparissud.fr)

**Poste à pourvoir dès que possible**

*La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ;  
les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.  
Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la  
collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux*